

Changement à la Commission de presse et de rédaction

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **19 (1972)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-365781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Protection civile» nouvelle formule

La nouvelle présentation de ce numéro 1/72 de notre journal répond au désir exprimé de longue date par notre rédaction et nos lecteurs. L'impression en Offset offre de grands avantages: meilleure mise en valeur des textes et des illustrations, meilleure qualité de papier, possibilité d'impressions partielles en couleur. Nous espérons que cette transformation sera appréciée de nos lecteurs et favorisera une augmentation du tirage. Pour compenser les dépenses accrues entraînées par l'impression en Offset et permettre aussi de mieux équilibrer les textes rédactionnels et la publicité, que nous considérons comme une partie importante de notre journal dédié à l'information sur la protection civile, nous avons quelque peu réduit le nombre des pages. Nous ne doutons pas que nos lecteurs comprendront cette mesure. Nous remercions aussi l'Office fédéral de la protection civile qui a largement contribué à l'amélioration de la qualité de notre journal.

Changement à la Commission de presse et de rédaction

M. Egon Isler, membre du Comité central et qui fut pendant de longues années président de l'Association thurgovienne de la protection civile, présidait aussi, depuis 1954, la Commission de presse et de rédaction. Il joua un rôle décisif dans le développement de notre journal qui parut pour la première fois en été 1954;

son tirage était alors peu élevé, il n'était édité qu'en langue allemande et sortait tous les deux mois; il se développa au fur et à mesure qu'augmentait l'effectif des membres et que se créaient de nouvelles sections. Notre journal se mua en un mensuel trilingue en janvier 1969 et son tirage a atteint ces dernières années une moyenne de 30 000 exemplaires par numéro. A fin 1971, le Comité central et la Commission de presse et de rédaction ont pris acte avec regret de la démission de M. Egon Isler qui, après 18 ans de précieux services rendus à la protection civile, désire se décharger d'une partie de ses très nombreuses obligations. Hommage lui a été rendu comme président sortant de la Commission de presse et de rédaction, pour tout ce qu'il a fait pour notre cause, lors de l'Assemblée des délégués de l'USPC du 2 octobre 1971, à Liestal et de la séance du 7 décembre 1971 de la Commission de presse et de rédaction qui s'est tenue à Soleure. La présidence de la Commission de presse et de rédaction a été confiée au Prof. Reinhold Wehrle, de Soleure, membre du Comité central et depuis des années chef du service de presse de l'Association soleuroise de la protection civile. Les problèmes de notre journal et de notre service de presse ne sont donc pas étrangers au successeur de M. Isler.

Allié avec «Schutz und Wehr»

Le journal «Schutz und Wehr», l'organe des officiers des troupes de la défense aérienne, du service territorial et de la défense économique, a cessé de paraître à la fin de l'année dernière. Grâce à la

compréhension dont a fait preuve l'imprimerie Vogt-Schild SA, de Soleure, qui a édité «Schutz und Wehr» pendant 37 ans, une entente a pu être conclue au sujet de la fusion de ce journal et de «Protection civile». Dans le cadre de la défense totale, nous traiterons aussi à l'avenir de problèmes concernant les troupes de la défense aérienne, le service territorial et la défense économique. La protection civile, en effet, est étroitement liée à ces parties de la défense nationale et l'information les concernant est utile à tous les intéressés et à l'ensemble de nos lecteurs. Nous avons proposé un abonnement spécial avantageux aux anciens lecteurs de «Schutz und Wehr» et serons heureux de les compter désormais en grand nombre dans nos rangs.

Estimation de contrôle du tirage du journal Protection civile

Les contrôles effectués par le Bureau de recherches et études de moyens publicitaires SA ont permis de déterminer, en date du 14 décembre 1971, que le tirage de distribution du journal Protection civile atteint le chiffre de 26 333 exemplaires.

L'attestation délivrée à ce sujet précise que ce chiffre, établi conformément aux directives de la Commission du tirage et de la diffusion, ne se rapporte pas au tirage d'imprimerie mais concerne le tirage effectif valable pour les annonceurs seulement. Le chiffre indiqué ne tient en effet pas compte des exemplaires utilisés à des fins de propagande, ou retournés ou encore tenus en réserve.

Vogt-Schild AG
Buchdruckerei
und Verlag
4500 Solothurn 2
Tel. 065 2 64 61

Die Druckerei
für
Anspruchsvolle!

Druckt
sauber
und
rasch

Buchdruck
Offset
Zeitungsrotation
Siebdruck

Computersatz
Fotosatz
Akzidenzatz
Maschinensatz

Adressiert alles
mit
«Cheshire-
Automaten»